



PLAN PRÉVISIONNEL DE FUMURE ET ENREGISTREMENT DES PRATIQUES

Un accompagnement pour une gestion optimale de ma fertilisation.

MODALITÉS

- Prestation individuelle
- 0,5 à 1 jour en fonction de l'option choisie
- à la Chambre d'agriculture ou à mon domicile

+ Le stockage et la sécurisation de mes documents réglementaires

LES
+

+ Des conseils personnalisés de mon conseiller spécialisé

+ Un accompagnement adapté à mes besoins : forfait tranquillité ou sérénité

POUR ME PERMETTRE :

- D'adapter ma fertilisation aux besoins des cultures.
- De valoriser mes engrais de ferme.
- De réaliser des économies sur mes fertilisants.
- De satisfaire à mes obligations réglementaires.

MON CONSEILLER MES PARCELLES :

- Diagnostique mes besoins et fait le bilan des obligations réglementaires et administratives de mon exploitation.
- Élabore le plan prévisionnel de fumure N-P-K.
- Réalise mon cahier d'épandage.
- Formalise mon registre phytosanitaire | *En option*

DOCUMENTS REMIS

Cahier d'épandage, plan prévisionnel de fumure, registre phytosanitaire disponibles à tout moment

CONTACT

☎ **Conseillers Mes P@rnelles** : 04 73 44 45 95
✉ mesparcelles@puy-de-dome.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département.

Je peux aussi être intéressé(e) par :

- Un conseil technique personnalisé
- Une formation pour optimiser la conduite de mon exploitation

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

ENGAGEMENT
DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation